

MARSILLY actu

Dans ce numéro : L'Édito du Maire

4Le Conseil de Village	2
La pause méridienne	2
Le crèche de Puilboreau : Marsilly se retire	2
Les mots de l'opposition	2
Passage de l'hiver avec	2
Une journée sous le signe de l'eau	3
En attendant Noël	3
La nouvelle palette du Bas d'Eau	3
Amicale des Anciens	3
Bibliothèque	4
Côte à Coast	4
La Clé des Chants	4
Les Gazelles de la Baie	4
Le jardin Partagé	4

Nos déplacements se sont améliorés cet automne : la rue des Cluzeaux a été refaite, la rue du Ponant resurfagée, le parking de la maternelle a été réaménagé, et l'allée d'accès à la mairie enfin adaptée à tous.

Demain, ce sera le cadre de vie des enfants qui sera traité : le choix des entreprises chargées de rénover les écoles vient d'être fait. Ce sera pour la commune l'un des chantiers majeurs du mandat, auquel 800 000€ devraient être consacrés (enveloppe prévisionnelle) : peintures, sols et plafonds, fenêtres parfois, électricité, toitures, bardage, réseaux, plomberie chauffage isolation... tout y passe !

L'Etat fait obligation de réduire les consommations d'énergie de 40% dès 2030, et jusqu'à 60% en 2050, pour les ensembles de bâtiments de plus de 1000m². Ecoles et espaces sportifs sont concernés à Marsilly. Ne rêvons pas, l'isolation n'apportera qu'un fifrelin. Sauf à servir des repas froids et ne pas dépasser 15°C, nous aurons, comme de nombreux gestionnaires de bâtiments, à plaider des dérogations avec l'aide de bureaux d'études. On étudie beaucoup en France. Dommage que l'on ne retienne pas...

Si nous devons lever le pied sur l'énergie, nous devons aussi le lever en ville. Les mesures de vitesse rue de l'Eglise affichent une vitesse moyenne de 45 km/h en haut de la rue, et de 54 km/h en bas, pour 85% des chauffeurs. Il y a 15%, de conducteurs qui exagèrent ici et là. La commune, sur un large périmètre central, passera donc prochainement à 30 km/h pour exiger des piétons un peu plus de prudence. La signalisation est en cours d'acquisition... Nous vous en reparlerons.

Si les années 2020 et 2021, marquées par la pandémie, nous avaient semblé exceptionnelles, 2022 l'a été tout autant... Avant de vous retrouver en 2023, et former le vœu que cette nouvelle année vous soit plus douce (ce qui n'est malheureusement pas certain), je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,

Le Maire,
Hervé PINEAU

MEMO

Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30
Mardi : 13h30 à 17h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Vendredi : 9h00 à 17h00
☎ 05 46 01 30 10
✉ mairie@marsilly.fr

Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV
Jacques GLENEAUD (urbanisme) sur RDV
Daniel MARCONNET (communication, associations, animations) vendredi : 11h à 12h30
Laureyenne VIAUD-TANQUART (vie des écoles) : sur rdv

Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00
Mercredi après-midi : 15h à 18h00
☎ 05 46 01 95 04

Site internet et appli :

www.marsilly.fr
l'lliwap (code marsilly)

Directeur de Publication :
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :
Elus et associations

Crédits photos :
Service Municipal et associations

Impression et tirage :
1 600 exemplaires - IMPRIMERIE ROCHELaise

Swinguons ensemble pour le Téléthon

Pour la première fois le Golf de la Prée s'associe à la Maison de la Musique Marsilly pour le Téléthon.

Swinguons ensemble pour le Téléthon est le maître mot de cette journée à la fois sportive et culturelle qui aura lieu le **Dimanche 11 décembre**.

A 9h une compétition « Give and Take » ouverte uniquement aux golfeurs, débutera cette journée. S'ensuivra une initiation au putting en binôme de 13 h à 16h. En effet, un élève de l'école de Golf parrainera un élève musicien, chanteur ou un membre de sa famille, qu'il soit adulte ou enfant de plus de 7 ans pour un parcours de 9 trous, soit 4 parcours au total sur cette période.

Puis place à la musique avec un concert de variétés « Chante la vie chante », donné dans la salle de réception du Golf avec un goûter par les élèves de la Maison de la Musique de Marsilly mais également ceux de La Mi Nieul Musique, accompagnés par les musiciens de l'association DESIDELA 17. Nous vous attendons nombreux à cette manifestation inédite au profit de la recherche sur les maladies rares. Les places étant limitées nous vous invitons à réserver dès à présent au 06-61-89-71-40

Informations sur www.maisondelamusiquemarsilly.fr



Agenda des manifestations

04 décembre	Marché de Noël	dès 9h00 - Salle SIMENON
10 décembre	Arbre de Noël de l'AFR	14h30 - Salle SIMENON
11 décembre	Swing pour le Téléthon	9h00—Golf de la Prée
11 décembre	Rando des Gazelles	10h00 - les Minimes
11 décembre	Concert de Noël de la Clé des Chants	17h30 - Eglise de MARSILLY
23 décembre	Animations de Noël	dès 14h00 - place des Carrelets
23 décembre	Spectacle de Noël pour les enfants	17h00 - salle SIMENON



Prochaine réunion
du Conseil Municipal

Mardi 24 janvier 2023
à 19h00
Salle du Conseil
En Mairie

Retrouvez le
compte rendu
sur le site
www.marsilly.fr



Nous vous rappelons que la prochaine réunion du Conseil de Village est prévue le vendredi 16 décembre salle Simenon à 18H00. Vous êtes invités à y participer en tant que marsellois et marselloises, pour écouter simplement ou exprimer vos idées d'amélioration du cadre de vie à Marsilly.

Contact: Présidente, Valérie BENATAR, 06 75 87 20 06. »



Le conseil de village - à l'écoute et représentant tous les habitants de Marsilly - a eu le plaisir de présenter son bilan d'actions 2021/2022 mardi 22 novembre lors de la réunion du Conseil Municipal.

Bilan riche, d'après sa présidente, particulièrement dans 4 domaines spécifiques d'études : 1) Solidarité - 2) Sécurité - 3) Agencement de squares - 4) Signalétique du village.

Restant uniquement consultatives, ces études seront concrétisées/ financées, ou pas, par le conseil municipal, qui seul, décide.

Après un duo basket/foot, ce sont à présent des activités basket et judo qui sont proposées aux élèves de l'école Jean FERRAT durant la pause méridienne pour leur plus grand plaisir.

Nathan, éducateur à La Ruche Basket, propose tous les jours à une vingtaine d'enfants des jeux de maîtrise du ballon sur le terrain du city park quand Jean-Michel, professeur de judo à l'Ecole de Judo-Jujitsu de Marsilly et Andy, en formation BP JEPS, eux, installent leurs tatamis dans la salle de motricité des CP.

La crèche de Puilboreau : Marsilly se retire

Marsilly avait rejoint il y a plusieurs années le Syndicat intercommunal l'Envol (SIVU), également composé de Puilboreau, Saint-Xandre et Esnandes, créé pour mener des actions en direction de l'enfance et de la jeunesse. A ce titre, Marsilly disposait de 3 places au sein de la crèche intercommunale, située à Puilboreau.

Ce Syndicat avait été créé à la demande la Caisse d'Allocations Familiales, afin qu'elle puisse co-financer certaines actions. Un agent avait été embauché par le SIVU pour gérer les mouvements financiers avec la CAF, les redistribuer aux communes et à l'AFR (pour Marsilly), monter les dossiers de contractualisation avec la CAF pour recevoir ses participations (les fameux « contrats enfance jeunesse » et « projet éducatif local »).

Mais la CAF désormais a souhaité que la CDA soit la base du regroupement des communes, et ses subventions directement versées aux structures qui s'occupent des enfants (AFR à Marsilly), sans passer par un sas comme le SIVU.

Le Conseil Municipal a donc acté ce changement, acté qu'en réalité la coopération intercommunale était inexistante sauf pour 3 places de crèche, considéré que cela n'avait plus beaucoup de sens de mutualiser à 4 communes, alors que le contrat signé avec la CAF réunira les 28 communes de la CDA, et a voté la sortie de Marsilly du SIVU. Ceci a donc pour conséquence la suppression des 3 places de crèche « réservées à Marsilly », fin août 2023.

Les parents concernés doivent de fait commencer à rechercher un autre type de garde pour la rentrée de septembre 2023. C'est dommageable pour eux, et il est toujours difficile de prendre une décision touchant les familles de près ou de loin. Les besoins de places de crèche sont importants, l'offre rare par la complexité des normes, et ce que l'on nous offrait représentait des miettes avec une gestion d'usine. La commune dispose d'une offre d'accueil à domicile, auprès d'assistantes maternelles agréées, que ce soit par un accueil individuel, ou groupé dans le cadre de la MAM « Le nid d'anges ».

Nous sortirons administrativement du SIVU au 31/12/2023.

Un autre avenir de coopération est à imaginer, à une échelle plus pertinente.

Les mots de l'opposition

La majorité serait-elle en voie de s'évaporer ? Les derniers conseils municipaux ont montré la difficulté pour le maire de rassembler ne serait-ce que les 12 personnes nécessaires parmi les 19 membres composant la majorité. 8 élus seulement étaient présents lors du conseil prévu le 4 octobre dernier. Pas de quorum par conséquent, ce qui ne s'était pas produit depuis de longues années...

La présence de l'opposition permet d'atteindre un nombre suffisant de conseillers pour siéger, mais est-ce bien notre rôle de masquer les problèmes de l'équipe majoritaire ? Celle-ci se rendrait-elle compte des limites de la gouvernance municipale ? Une trentaine de conseillers depuis 4 ans ont pourtant compris la situation en quittant le navire.

Nous tenions d'autre part à apporter notre soutien aux habitants de Nantilly, traités de manière peu convenable dans leur demande d'amélioration des trottoirs et de la voirie. Il s'agissait de prendre en compte cette requête légitime et d'examiner comment y remédier concrètement. Au niveau de l'amélioration du cadre de vie, il est clair que beaucoup d'habitants de Marsilly sont interpellés par l'état de certaines rues et trottoirs, de la plaine des sports, etc. Espérons que le nouveau directeur des services techniques, à qui nous souhaitons la bienvenue et bon courage, puisse enfin « agir ».

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter.

Tél : P. Chanabaud 06 33 44 17 09 - facebook.com/Marsilly2020

Passage de l'hiver

ENEDIS Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

J'EN AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le 09 70 82 00 70 (serveur vocal)

Une journée sous le signe de l'eau

Une joyeuse équipe de 50 sexagénaires et un peu plus a décidé d'affronter les éléments ce mardi 11 octobre. D'abord, les flots tumultueux de la Charente puis une 51^{ème} invitée, indésirable, la pluie... pluie sur la Charente, des lende-mains qui chantent ... Dans la brume et la bonne humeur, nous avons embarqué à Saintes devant l'arc Germanicus sur un bateau électro-solaire, silencieux et confortable.



Dans une atmosphère digne du plus beau tableau de Turner, nous avons navigué jusqu'à Chaniers où nous avons déjeuné au moulin de la Baine. La terrasse panoramique qui nous a été réservée doit être plus agréable en été car la fraîcheur du fleuve à nos pieds justifiait une petite laine et un peu gêné certains.

Puis nous avons repris le fil de l'eau et de nos conversations tout en gardant une oreille attentive aux commentaires de notre charmante guide qui a beaucoup, beaucoup de choses à raconter sur le patrimoine architectural, de nombreux châteaux, manoirs ou autres maisons de maîtres, jalonnant les bords de la Charente. Le pilote n'était pas en reste et nous a fait découvrir la flore (peupliers, aulnes, frênes, ...) et la faune notamment les oiseaux.

Nous apercevons d'ailleurs plusieurs superbes martins-pêcheurs, au manteau bleu turquoise argenté et au chant mélodieux. C'est rassurant d'en voir car leur présence est un bon indicateur de la qualité du milieu aquatique.

Quelques aigrettes emmanchées d'un long cou, sur leurs longs pieds allaient je ne sais où, sans trouver ni carpe ni brochet (pour plus de détails, s'adresser directement à Jean De La Fontaine).

Nous pouvons voir encore quelques chemins de halage ; halage effectué alors par les femmes (!) mais qui étaient rémunérées précise le pilote, malicieux, qui sait bien quelles remarques il va susciter.

Dès que le soleil déjouait les pièges de la pluie, les plus audacieux se risquaient sur le pont supérieur pour ressentir cette belle nature et vivre le moment présent autrement qu'à travers des vitres inondées de gouttelettes.



Les mots sérénité et contemplation prennent ici tout leur sens dans cette lumière si particulière et ces paysages vaporeux offerts par les ondées passagères mais fréquentes !

Le bateau glissant sur des eaux calmes nous a menés jusqu'à Port d'Envaux, village typique, d'où on embarquait les pierres extraites des carrières de Crazannes.

Savourer l'instant, profiter du moment, oublier ce qui doit l'être, ce court voyage a permis, nous l'espérons, à chacun de faire connaissance, de se retrouver, de parler de Marsilly ou d'ailleurs, d'avant, de maintenant ou d'après, de communiquer, d'être ensemble tout simplement et de créer du lien.

Nous remercions vivement la mairie pour sa participation financière significative à ce voyage préparé conjointement par la mairie (CCAS) et le conseil de village.

Voyage pluvieux, voyage heureux

A bientôt pour une nouvelle journée de découverte et de partage.

En attendant Noël...

Pour les Aînés

L'été dernier, les Seniors de 72 ans et plus ont été invités à se prononcer sur :

leur participation à un repas musical de fin d'année ou l'attribution d'un Panier gourmand de Noël

Le 27 novembre, 91 personnes ont donc pu se retrouver salle Simenon autour d'un déjeuner convivial réalisé par Cousin Traiteur avec un accompagnement musical de Cathy Joubert.

Par ailleurs, 97 paniers gourmands ont été confectionnés et distribués par les bénévoles du CCAS au domicile des Seniors concernés : le CCAS tient à remercier le personnel de U Express et du Fournil de Marsilly pour leur implication et leur générosité dans la réalisation de ces paniers gourmands.

Pour les plus jeunes

Le **vendredi 23 décembre**, tous les petits (et les grands) marsellois sont invités à participer aux animations suivantes :

- ❖ à partir de 14h, place des Carrelets,
 - Balade en calèche dans le centre-ville
 - Distribution de barbe à papa (pour les enfants sages)
 - Déambulation du Père Noël avec ses friandises
- ❖ à 17h salle Simenon, spectacle « Sacripouille et le Cerf sauvent Noël »

Venez nombreux !

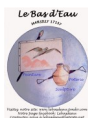


Les « Cadeaux de Noël »

Le 25 décembre au matin, le Père Noël distribuera comme à l'habitude ses cadeaux auprès des foyers des Marsellois qui se seront inscrits (les modalités seront précisées par ailleurs). Pour tous renseignements, contact : 06.62.86.69.00



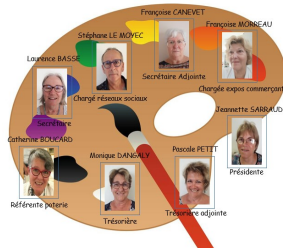
Le coin des Associations



La nouvelle palette du « Bas d'Eau »

A la suite de son Assemblée Générale, 2 Françaises se sont inscrites au bureau et au Conseil d'Administration : Françoise Canevet, secrétaire adjointe et Françoise Moreau, chargée des expositions. Sont resté-e-s à leur poste, Monique Dangali, trésorière, Pascale Petit, trésorière adjointe, Laurence Basse, secrétaire, Catherine Boucard, chargée de la Poterie, Stéphane Le Moyec, chargé des réseaux sociaux, de la gestion informatique, et Jeannette Sarraud, présidente. Ensemble, elles s'investissent avec Stéphane pour apporter à David Unger et ses 55 élèves, une écoute, un climat serein et convivial, ainsi qu'à l'atelier Poterie, qui demeure très actif.

La Présidente, Jeannette Sarraud



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE MARSILLY

Malgré la COVID et le « grand départ » de plusieurs de nos camarades, notre association est toujours là. La plupart de ses membres reste fidèle aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre et le pot offert par la Mairie qui s'en suit leur permet quelques instants de « causette » utiles pour garder le contact.

Ce 11 novembre, Gilles de Rauglaudre s'est vu décerner le diplôme d'honneur de porte-drapeau. Honneur bien mérité qui récompense sa présence assidue aux diverses cérémonies depuis plus de 10 ans. Qu'il en soit félicité.

Nous renouvelons notre invitation à nous recontacter à l'ancien combattant qui a fait part par téléphone au Président de son intention d'adhérer à notre amicale, il sera le bienvenu.

Enfin, nous souhaitons à tous les membres de notre amicale et à leur famille de joyeuses fêtes de fin d'année et leur donnons rendez-vous pour la prochaine Assemblée Générale et la traditionnelle galette les premières semaines de 2023.

Association COTE A COAST



Une vingtaine de personnes ont participé à l'excursion pique-nique du 15 octobre au château de la Roche Courbon et à l'abbaye de Trizay. A défaut de soleil, la bonne humeur générale et l'érudition de nos guides ont été très appréciées.

L'association a lancé une nouvelle animation de **chants irlandais**, sur un rythme bimensuel salle de l'Atelier, à laquelle une dizaine de membres sont assidus.

Au plaisir de vous voir aux **conversations anglaises** animées par Phil Grey et Jeanne Fidon, tous les mardis après-midi à 14h30 salle du Petit Poucet ou de vous retrouver aux rencontres « **Get Together** » le premier mercredi de chaque mois, à partir de 10h30 au café Le Marsellois.

Côte à Coast vous souhaite, par anticipation, de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente, Rosaleen Ardouin.



La chorale de La Clé des Chants de Marsilly repart de plus belle avec une nouvelle cheffe de chœur Franjo LEVEQUE et pour une nouvelle aventure, toujours avec un répertoire de chants classiques.

Vous aimez le contact, vous aimez chanter, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Répétition tous les mercredis dans la salle Simenon à Marsilly de 17h45 à 20h.

Nous n'avons pas de répétitions pendant les vacances scolaires.

Le concert de Noël aura lieu en l'ÉGLISE DE MARSILLY le **Dimanche 11 décembre à 17h30.**

Il sera suivi d'un vin chaud, offert par la chorale, dans la salle du Petit Poucet.

Nous vous y attendons nombreux.



Les Gazelles de la Baie vous propose une dernière sortie pour clôturer cette année 2022.

Après une balade rochelaise d'une dizaine de kms, chocolats et vin chaud vous accueilleront au ravito !!!

Toujours en « mouvement » pour leur action solidaire auprès des écoliers sénégalais, nous rappelons les besoins de fournitures scolaires neuves nécessaires à la dotation.

Dépôt du matériel scolaire auprès du secrétariat de la Mairie

Manue, 06.43.27.03.12



Dimanche 11 décembre 2022
Rando de « Noël » des Gazelles



Circuit de 10 km, à allure libre
Marche, course, vélo...

Départ à 10h00 Les Minimes

Inscriptions sur place : 8 €
des 9h45 au local de l'APLR
Avenue du Lazaret



Les Gazelles de la Baie
MANUE : 06 43 27 03 12



Quatre années ont passé depuis la création du jardin partagé de Marsilly et cette année qui s'achève aura été marquée, comme partout en France, par une météo exceptionnellement chaude...

Après un printemps favorable aux semis et aux cultures, l'été caniculaire et les restrictions d'eau nécessaires ont mis à rude épreuve les jardiniers de l'association qui ont néanmoins réussi à maintenir une belle production dans un esprit de partage et de convivialité. Cela nous a également donné l'occasion de réfléchir à adapter nos pratiques rationnelles notre consommation d'eau : paillage, installation d'oyas, choix de variétés moins gourmandes en arrosage, installation de plantes d'ombrage.

Ces épisodes de fortes chaleurs dans un lieu exposé aux vents nous amènent aussi à réfléchir aux moyens de protéger le jardin et pour l'année 2023 nous avons le projet de créer une haie autour des parcelles. Dans cette haie, nous souhaiterions entre autres replanter des vignes qui existaient historiquement dans Marsilly comme le montre le blason de notre commune. Pour cela, nous avons choisi le chauché gris, cépage historique de la région qui a fait l'objet de recherches et d'expérimentations par le Conservatoire du vignoble charentais.

Si vous souhaitez jardiner et participer à la vie du jardin partagé, merci de nous contacter :

lejardinpartagedemarsilly@gmail.com

A bientôt !

